Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1902)

Heft: 1

Artikel: Election du Comité

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241012

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3º Rapport de la commission de gestion.

La commission présente le rapport suivant :

La commission de gestion s'est réunie le 11 février. Elle a trouvé tous les livres dans un ordre parfait et a vérifié les comptes qui sont exacts. Grâce à l'activité du trésorier, bon nombre de cotisations arriérées ont été payées; toutefois, quelques sociétaires refusent depuis plusieurs années de se mettre en règle avec la caisse, le Comité devra examiner s'il n'y a pas lieu d'appliquer strictement le règlement à ces retardataires.

Les vérificateurs adressent des félicitations à notre dévoué trésorier pour la conscience qu'il apporte dans l'exercice de ses délicates fonctions et proposent l'approbation des comptes de l'exercice 4901.

Il est à remarquer que les séances ont été suivies par un nombre relativement élevé de membres et que d'importants sujets ont fourni matière à des discussions fort intéressantes.

La commission se fait un devoir de remercier le Comité pour sa gestion et tout particulièrement le président pour le temps et la peine qu'il consacre au développement de notre chère Société.

L. DURAND, rapporteur.

M. Schütz demande où en est la question de la revision des statuts.

M. le Président et M. Rosier expliquent que cette revision doit se faire au cours de l'année dans laquelle nous entrons.

4º Election du Comité.

MM. Favas, Charvoz, Rosier, Pesson, Baatard, Mégard et Grosgurin sont élus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président.